

Rapport final pour le projet:

La flexibilité de la structure des ménages: Une analyse des enfants confiés au Burkina Faso

Ecrit par:

Richard Akresh
Yale University
Department of Economics
28 Hillhouse Avenue
New Haven, CT 06511
U.S.A
Téléphone: 203-432-3577
Email: richard.akresh@yale.edu

Et

Ouedraogo Fatimata
Université de Ouagadougou
Département de Sociologie
01 B.P. 1011
01 Ouagadougou, Burkina Faso
Afrique de l'Ouest
Email: f.ouedraogo@caramail.com

Le 21 novembre 2001

Le projet de recherche dirigé par le chercheur Richard Akresh a pu se réaliser, grâce à la collaboration entre Yale University et l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie. Richard Akresh voudrait remercier les chercheurs de l'UERD qui l'ont aidé à réussir ce projet. Il voudrait également remercier les bailleurs qui ont soutenu ce projet: National Science Foundation (Grant No. 0082840), International Dissertation Field Research Fellowship Program of the Social Science Research Council, J. William Fulbright Fellowship, National Security Education Program, Institute for the Study of World Politics, et Yale University Center for International and Area Studies. Enfin, il voudrait remercier tous les membres de cette équipe qui ont fourni un effort extraordinaire pour réaliser les objectifs de ce projet.

Abstract

A substantial part of the economics' literature makes the assumption that the number of people in a household and the household's demographic structure are fixed. The existence of foster children, observable throughout Africa, makes this assumption inaccurate. This research project has several objectives. The first objective is to develop a dynamic, theoretical model to analyze households' motivations for fostering children. In the model, the main idea is that the flexibility of household structure or the changes in that structure depends on changes in the environment of the household and its extended family. These changes in the household and extended family environment could include economic, demographic, and educational changes. The project's second objective is to test this theoretical model with data collected in Burkina Faso.

To have a foster child, there must be an exchange between two families, a biological family that sends out the child and a host family that receives the child. One of the innovations of this project involves successfully finding both of the paired households involved in a particular fostering exchange. This methodology allows you to test the idea that the economic situation of each household has an effect on the decision to foster a child.

The research fieldwork was conducted in several phases. During September to December 2000, the researcher conducted focus groups and qualitative interviews in order to test certain hypotheses as well as the survey instrument. Following this qualitative phase, there were three quantitative phases. For the first phase, the fieldworkers interviewed all the heads of households and all their wives in approximately 400 compounds in Bazega, a rural province of Burkina Faso. During the second and third phases that took place in Burkina Faso and Côte d'Ivoire, the fieldworkers found all the paired households where a child from a household of the first phase had either been sent or received. The data entry of all the surveys finished in October 2001 and the analysis will begin in January 2002.

Résumé

La majeure partie de la littérature économique fait le postulat que le nombre de personnes dans un ménage et ainsi que sa composition démographique sont fixes. Le phénomène des enfants confiés, observable partout en Afrique, invalide ce postulat. Ce projet de recherche a plusieurs objectifs. Le premier est de développer un modèle théorique et dynamique pour analyser les motivations qui sous-tendent la pratique du confiage des enfants au niveau du ménage et qui permettent sa flexibilité. Dans le modèle, l'idée principale est que la flexibilité de la structure du ménage dépend des changements de la situation (économique, démographique, scolarité) du ménage et de la famille étendue. Le deuxième objectif du projet est de tester ce modèle théorique avec les données collectées au Burkina Faso.

Un enfant confié implique un échange entre deux familles, une famille biologique qui va confier l'enfant et une famille d'accueil qui va l'accueillir. Ce projet présente l'innovation d'avoir réussi à retrouver les deux ménages impliqués dans le confiage de l'enfant. Cette méthode permet de tester l'idée que la situation du ménage et celle de la famille étendue ont un effet sur la décision de confier un enfant.

Le programme de recherche s'est déroulé en plusieurs phases. Pendant quelques mois, des enquêtes qualitatives ont été menées pour tester les hypothèses et les questionnaires. Après cette phase qualitative, il y eu 3 phases quantitatives. Pour la première phase, les enquêteurs ont interrogé tous les chefs de ménages et toutes leurs femmes d'un échantillon de près de 400 concessions au Bazega, une province rurale du Burkina Faso. Dans les deuxième et troisième phases nous avons retrouvé au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire toutes les concessions dans lesquelles un enfant de l'échantillon a été confié ou accueilli et d'y administrer les mêmes questionnaires. La saisie des données vient de se terminer et leur analyse se déroulera en 2002.

Phase Qualitative

La phase qualitative du projet de recherche sur le confiage des enfants s'est déroulée du 25 septembre 2000 au 10 janvier 2001. Pour cette phase, le chercheur et deux assistants se sont rendus dans 12 villages proches de Ouagadougou et dans le Bazega pour des focus groupes et des entretiens individuels. Le sujet sur le confiage a été débattu et le questionnaire a été également testé sur un certain nombre de personnes dans plusieurs concessions. Le chercheur a pu également tester les faisabilités pour l'énumération dans 8 villages. Toute la phase qualitative s'est déroulée dans des villages proches de ceux où devait se réaliser l'enquête mais ces villages n'ont plus été concernés par l'enquête.

Séminaire scientifique à l'UERD

Le 26 octobre 2000, le chercheur a lors d'une rencontre avec des chercheurs de l'UERD, de l'IRD, et d'autres participants, présenté et discuté des objectifs du projet de recherche. Il a également présenté et discuté des hypothèses, des modèles théoriques, d'analyse statistique prévue, et aussi des problèmes enregistrés lors des focus groupes pendant la phase qualitative. Il a également été question de définir «le ménage» et de décider si l'étude sur le confiage des enfants devait se faire en fonction du ménage ou bien en fonction de la concession. La question était de savoir si la décision de confiage pouvait émaner du chef de concession ou si cela restait l'affaire exclusive des seuls parents biologiques.

Recrutement et formation des agents pour la collecte

Pour le recrutement des agents de collecte des données une annonce a été passée par l'UERD et 260 candidatures ont été reçues. Parmi les candidats qui ont déposé un dossier, 56 ont été retenus pour un entretien et parmi eux 29 ont été retenus pour suivre la formation. Il y avait trois formateurs (Richard Akresh, Abdoulaye Ouedraogo, et Balima Abdel Salem) qui ont passé 2 semaines pour préparer la formation et faire les derniers tests du questionnaire sur le terrain. La formation s'est déroulée du 29 janvier 2001 au 13 février 2001 dans la salle de conférence du Centre Culturel Américain. La formation avait pour objectif la compréhension du questionnaire et aussi son enrichissement. En effet chaque participant pouvait à partir de son expérience personnelle et sa connaissance sur le sujet et du milieu, apporter des modifications utiles pour parfaire les différents questionnaires. Au cours de la formation, son excellence l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique est venu nous rendre visite pour encourager les enquêteurs et pour leur signifier l'importance du sujet de recherche pour les personnes qui dirige des programmes du développement. Sur la base de la compréhension du questionnaire et de la participation individuelle, 18 candidats ont été retenus pour travailler sur le terrain dont les 4 premiers pour être contrôleurs et les 14 suivants pour être enquêteurs. En plus, les 5 personnes suivantes de la formation ont été mises sur la liste d'attente. Un contrat individuel fut signé avec chaque agent.

Première Phase—province du Bazega

La première phase de la collecte des données s'est déroulée du 15 février 2001 au 11 avril 2001 avec une équipe de 20 personnes y compris le chercheur, le superviseur, les 4 contrôleurs, et les 14 enquêteurs(Annexe A). L'équipe s'est rendu dans la province du Bazega, département de Toece, pour être basée dans le village de Toece, ayant une position géographique centrale par rapport aux 15 villages concernés par l'étude(Annexe B). Les 15 villages ont été choisis par tirage au sort parmi les 37 villages de Zone A du Laboratoire Santé Communautaire (LSC). Pour effectuer ces travaux d'énumération dans les 15 villages, on a utilisé des cartes et des fiches de recensement de LSC 1996.

Les 3 premiers jours furent consacrés aux travaux d'énumération des concessions, des ménages, et des cas de confiages selon les critères de l'étude(Annexe C). Dans les 15 villages, 1291 concessions

contient 1987 ménages et 472 cas de confiage. Les 472 cas de confiage comprenant 123 filles et 85 garçons reçus et 135 filles et 129 garçons envoyés.

Pour augmenter le nombre de cas de confiage à étudier, l'échantillonnage de l'étude était fait en deux parties. La première partie a consisté à choisir dans chaque village 15 concessions par tirage au sort parmi tous les concessions du village. Pour la deuxième partie, dans chaque village, les concessions qui n'étaient pas choisi dans la première partie étaient divisé en deux groupes: ceux qui ont confié des enfants et ceux qui n'ont pas confié des enfants. La deuxième partie de l'échantillonnage a consisté à choisir 9 concessions par tirage au sort parmi seulement les concessions dans la groupe qui a confié des enfants.

Le travail fut organiser dans un premier temps ainsi qu'il suit: le superviseur prévient le chef et le délégué du village dans lequel doit se dérouler l'étude un jour avant, afin de réduire tant que possible les cas d'absences des personnes à enquêtées. L'équipe travaille pendant 3 jours consécutifs dans chacune des 15 villages. Les troisièmes journées permettant toujours d'essayer de toucher des personnes qui étaient absentes lors des premiers passages dans leurs villages et d'effectuer des travaux d'anthropométrie dans les concessions déjà enquêtées.

Dans les 15 villages, des entretiens ont été réalisés dans 384 concessions qui contient 606 ménages avec au total 812 femmes avec lesquelles l'enquête a pu être réalisée. Parmi les 606 ménages, il y avait 536 chefs des ménages avec lesquels l'enquête a pu être réalisée. Les autres chefs du ménage ne sont plus résidents dans ces villages. Il est ressorti de ces enquêtes 289 cas de confiage, dont 152 dans la même province ou à 30 kilomètres de rayon à la ronde. Il y avait 87 enfants reçus à Ouagadougou, 19 à travers le reste du Burkina Faso, et 31 cas de confiage en Cote d'Ivoire. Sur les 2563 enfants enregistrés pour l'anthropométrie, 1726 enfants ont été pesé et mesuré dans les 384 concessions concernées par l'enquête dans l'ensemble des 15 villages. Il y avait 428 enfants absents lors des passages au cours de la première phase qui n'étaient pas mesuré et il y avait 409 enfants qui n'étaient plus résidents dans ces concessions.

Deuxième Phase—Retrouvage Burkina Faso

Pour cette seconde phase, un nouveau recrutement parmi l'ancienne équipe a été réaliser et une nouvelle équipe de 11 enquêteurs, 2 contrôleurs et 1 superviseur fut retenue. Quelques petites modifications au niveau de l'entête du questionnaire sont intervenues mais l'ensemble est resté sans changement notable.

Phase rurale

La première étape de retrouvage s'est déroulée du 6 mai 2001 au 6 juin 2001 dans la province du Bazega et celle du Zoundwego, où il y'avait le maximum de cas de confiage. L'équipe à été divisée par groupes de 2 ou 3 personnes pour travailler dans les différentes zones. Ils résidaient pour la plupart du temps dans des villages où se trouvent les concessions à enquêter pour être à proximité des personnes à enquêter et augmenter la chance de les trouver. La période correspondait à celle des travaux champêtres et il fallait ménager un programme qui permette de les enquêter soit très tôt le matin, soit tard le soir après le retour des champs.

Dans cette étape, 156 concessions étaient concernées avec 12 concessions déjà enquêtées lors de la première phase et 144 nouvelles concessions. Ces 156 concessions contient 249 ménages dont 223 chefs des ménages et 369 femmes ont pu être enquêter. Les autres 26 chefs des ménages ne sont plus résident dans ces villages. Pour les concessions déjà enquêtées, il s'agissait juste de remplir une fiche avec les nouvelles modifications apportées aux questionnaires. En plus, une équipe de 3

enquêteurs s'est rendue dans les 10 autres provinces (Annexe D) pour les 19 cas de confiage. Dans les autres provinces, il y avait 14 concessions avec 34 ménages qui ont pu être enquêtés. Parmi les 34 ménages, il y avait 26 chefs des ménages qui étaient résidents et 54 femmes ont été enquêtées. Pour l'ensemble de la zone rurale, sur les 1388 enfants enregistrés pour l'anthropométrie, 1033 enfants ont été mesurés, 171 enfants ne sont plus résidents dans ces concessions, et 184 enfants étaient absents au cours de cette phase.

Phase urbaine

Pour la phase de Ouagadougou, la même équipe d'enquêteurs, de contrôleurs et de superviseur a été conservée. Il était nécessaire de faire une phase qualitative pour se conformer à certaines réalités urbaines et pouvoir modifier si nécessaire le questionnaire pour l'enquête à Ouagadougou. Des focus groupes ont été organisés avec différentes personnes des deux sexes et de couches sociales différentes. Des entretiens ont été réalisés par le chercheur et le superviseur avec des fonctionnaires, des étudiants, des ménagères, des travailleurs, et des retraités. Lors des entretiens, le chercheur a demandé leurs avis sur le confiage, les raisons et motivations de confiage, et sur les éventuels transferts économiques pouvant exister. Les différents avis sur la notion du travail des enfants que dénoncent les institutions telles que l'UNICEF ont également intéressé le chercheur.

Pour faciliter le travail, les retrouvages de Ouagadougou ont été répartis en fonction des quartiers et chaque enquêteur avait un certain nombre de retrouvages et d'enquêtes à faire. Il devait s'organiser librement pour travailler selon la disponibilité des personnes à enquêter. Notons que le nombre de refus enregistrés à Ouagadougou était plus remarquable qu'en milieu rural où on n'a pratiquement pas eu des cas de refus. Pour les cas de retrouvages impossibles à Ouagadougou, il s'agissait des personnes ayant généralement coupé les liens avec le village d'origine, ou des cas spécifiques de personnes divorcées ayant perdu le contact avec l'autre.

Pour l'ensemble des retrouvages de Ouagadougou, il y avait 70 concessions qui contiennent 83 ménages. Parmi ces 83 ménages, il y avait 77 chefs des ménages et 83 femmes qu'on a pu enquêter. Sur les 301 enfants dans les concessions de la zone urbaine, 193 enfants ont été mesurés, 51 enfants ne étaient plus résidents, et 57 enfants étaient absents au cours de cette phase à Ouagadougou.

Troisième Phase--Retrouvage Côte D'Ivoire

La phase de Côte d'Ivoire a nécessité quelques préparations, telles que l'établissement des cartes CEDAO et des cartes de vaccination internationales pour les membres de l'équipe. Deux permis internationaux de conduire ont été établis pour deux membres afin d'aider le chef de projet pour la conduite durant le séjour. Une correspondance entre l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) et l'UERD a permis d'avoir l'accord de l'ENSEA pour l'établissement d'un ordre de mission afin de faciliter le travail en Côte d'Ivoire.

Pour des raisons techniques, l'équipe pour la Côte d'Ivoire devait être réduite en fonction de la capacité de transport du véhicule. Il fallait tenir compte de l'impossibilité une fois en Côte d'Ivoire de pouvoir allier l'emploi du temps pour l'enquête dans les zones isolées et l'absence de moyens de transport régulier. Aussi, il aurait été difficile d'envoyer une personne dans une zone donnée s'il n'existe qu'un départ par semaine pour cette zone. Enfin, l'insécurité éventuelle liée au contexte actuel de la Côte d'Ivoire recommandait une certaine prudence. Cette nécessité de réduire l'équipe, fait que le choix des membres de l'équipe devait tenir compte de leur performance à assurer en même temps le rôle de contrôleurs et d'enquêteur. Sur la base de leur antécédent qualitatif avec le projet, trois contrôleurs et un superviseur ont été retenus pour former avec le chef de projet, l'équipe pour la Côte d'Ivoire.

Le départ pour la Côte d'Ivoire s'est effectué le 3 août 2001 et l'équipe après 2 escales dans les villes de Ferkessedougou et de Toumodi est arrivée à Abidjan le 5 août. Le lundi 6 août 2001, l'équipe a pris contact avec l'ENSEA, représenté à cet effet par Monsieur Benjamin Zanou, chercheur dans cette école. L'ENSEA a établi les attestations permettant l'équipe de l'UERD de travailler sur le territoire ivoirien. Le travail en Côte d'Ivoire s'est déroulé jusqu'au 30 août 2001 et au cours de ce temps, l'équipe a parcouru 7500 kilomètres en cherchant les enfants confiés dans ce pays.

Plusieurs régions étaient concernées par l'étude en Côte d'Ivoire dans 25 villages (Annexe B) avec 28 cas de retrouvages. La stratégie pour retrouver les personnes à enquêter a consisté à passer par les chefs des Burkinabés dans chaque village. Celui-ci connaît généralement soit directement la personne recherchée, ou d'autres personnes qui peuvent aider à la retrouver. Pour les autres 3 cas de retrouvages impossibles, aucune indication n'a pu être fournie avant le départ pour la Côte d'Ivoire. Toutes les tentatives pour avoir le moindre renseignement étaient vaines.

Les entretiens ont pu être réalisés dans 25 concessions qui contiennent 29 ménages. Tous les 29 chefs des ménages étaient présents et enquêtés avec 28 femmes. Signalons que toutes les personnes qui devaient être enquêtées en Côte d'Ivoire ont pu l'être. L'anthropométrie a pu être effectuée sur 100 enfants dont 58 enfants étaient mesurés, 13 enfants étaient absents au cours de la visite de l'équipe dans les concessions, et 29 enfants ne sont plus résidents.

Saisie des données

Pour la saisie des données, l'informaticien, Niang Mamadou, a élaboré un programme de double saisie en Microsoft Access. La double saisie consiste à saisir la même fiche 2 fois et un programme permet de comparer les 2 saisies (A et B), et les différences constituent les erreurs. Après, le superviseur, avec ce listing des erreurs, fait les corrections nécessaires sur la base des données.

Pour la saisie des données, le chercheur a recruté Traore Hubert Barka pour être superviseur des agents de saisie. Le 18 et 19 mai 2001, le superviseur a formé 10 agents de saisie et la saisie a débuté le 21 mai 2001 et a pris fin le 16 août 2001. Au cours des trois mois de saisie, le superviseur a encore formé des nouveaux agents (Annexe E). La correction a continué jusqu'au 02 octobre 2001, tandis que la saisie de l'anthropométrie et des re-interviews a duré 2 semaines de plus entre le 02 octobre 2001 et le 19 octobre 2001.

Séminaire de bilan des activités de collecte

Le 11 septembre 2001, le chercheur a rencontré les collègues de l'UERD pour présenter le bilan des activités de collecte des données et aussi les résultats provisoires du projet de la recherche. Il a expliqué comment se sont déroulés les travaux sur le terrain, comment il a procédé pour l'organisation des activités et les résultats provisoires obtenus. Il a discuté de la procédure des retrouvages en général et particulièrement de ceux de la Côte d'Ivoire et de Ouagadougou.

Les outils de la collecte des données

Pour chaque phase de la collecte des données, il y avait un questionnaire pour le chef du ménage et un questionnaire pour la femme. Il y avait 3 types de questionnaires: des questionnaires pour la première phase (Annexe F), des questionnaires pour le retrouvage rural (Annexe G), et des questionnaires pour le retrouvage urbain (Annexe H).

Annexe A: Equipe de l'enquête

Phase 1--Bazega:

Superviseurs:

<i>Nom et prénom</i>	<i>Dates du travail</i>
KOMBASRE Evariste	23/2/01-11/4/01
OUEDRAOGO Touendé Bertrand	1/3/01-11/4/01

Contrôleurs

<i>Nom et prénom</i>	<i>Dates du travail</i>
DIKIENGA Rasmata	15/2/01-11/04/01
KOMBASRE Evariste	15/2/01-22/2/01
LOMPO Olivier	1/3/01-11/4/01
OUEDRAOGO Moussa Ahmed	15/2/01-11/04/01
OUEDRAOGO Oussimane	2/4/01-11/4/01
OUEDRAOGO Touendé Bertrand	15/2/01-28/2/01
THOMBIANO Jean-Baptiste	19/3/01-11/4/01
THOMBIANO Lamoudi Esther	23/2/01-11/4/01

Enquêteurs:

<i>Nom et prénom</i>	<i>Dates du travail</i>
BABA Haoua	15/2/01-11/04/01
BOUDA Bertrand Cesaire	23/2/01-11/4/01
DIALLO Boureima	15/2/01-26/2/01
DIARRA Edwige	15/2/01-11/04/01
KABORE Rakieta	15/2/01-11/04/01
KALMOGHO Flora	12/3/01-11/4/01
LOMPO Olivier	15/2/01-28/2/01
OUEDRAOGO Albertine	15/2/01-11/04/01
OUEDRAOGO Brigitte	15/2/01-11/04/01
OUEDRAOGO Cheik Tidiane	15/2/01-11/04/01
OUEDRAOGO Fatimata	15/2/01-11/04/01
OUEDRAOGO Oussimane	15/2/01-1/4/01
SEOGO Sylvan Oscar	15/2/01-11/04/01
TAPSOBA Assita	12/3/01-11/4/01
THOMBIANO Jean-Baptiste	15/2/01-18/3/01
THOMBIANO Lamoudi Esther	15/2/01-22/2/01
TRAORE Ardiata	15/2/01-11/04/01
TRAORE Fatimata	12/3/01-11/4/01

Phase 2—Retrouvage Burkina Faso

Superviseurs:

<i>Nom et prénom</i>	<i>Dates du travail</i>
OUEDRAOGO Touendé Bertrand	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01

Contrôleurs

<i>Nom et prénom</i>	<i>Dates du travail</i>
OUEDRAOGO Moussa Ahmed	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
THOMBIANO Jean-Baptiste	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01

Enquêteurs:

<i>Nom et prénom</i>	<i>Dates du travail</i>
BOUDA Bertrand Cesaire	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
DIARRA Edwige	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
KALMOGHO Flora	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
OUEDRAOGO Brigitte	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
OUEDRAOGO Cheik Tidiane	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
OUEDRAOGO Fatimata	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
OUEDRAOGO Oussimane	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
SANFO Salamata	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
THOMBIANO Lamoudi Esther	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
TRAORE Ardiata	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01
TRAORE Fatimata	45 jours entre 6/5/01 et 10/7/01

Phase 3—Retrouvage Côte d’Ivoire

Superviseurs:

<i>Nom et prénom</i>	<i>Dates du travail</i>
OUEDRAOGO Touendé Bertrand	3/8/01-30/8/01

Contrôleurs

<i>Nom et prénom</i>	<i>Dates du travail</i>
OUEDRAOGO Fatimata	3/8/01-30/8/01
THOMBIANO Jean-Baptiste	3/8/01-30/8/01
TRAORE Fatimata	3/8/01-30/8/01

Annexe B: Liste des villages

Phase 1:

Binstigre	Masgo
Bonsrima	Nayalgue
Boromtenga	Niongo
Dagouma	Sankoinsin
Goumse	Tanghin
Koumnere	Tensobtenga
Kuilpele	Toudou
Lilboure	

Phase 2--Burkina:

Bangrin	Kerma	Poedgo—Masgo
Banzon	Koankin	Poedgo—Bonsrima
Biedogo	Kogougou—Guirgo	Poura
Bilgri	Kogougou—Bonsrima	Sambtenga
Binsboubou	Kombissiri	Sankouinse
Binstigre	Komtigre	Sapone
Boende	Kondogma	Seiloghin
Bonsrima	Kondre (Bere)	Sensene
Boromo	Konlobwaodo	Sondre

Boromtenga	Kouba	Soula
Boughin (Siguinooguin)	Koubri (Rawanegomde)	Sueleguin
Bousma	Kougmasgo	Talefmenga
Cinkasse	Koumnere	Tampiko
Dagouma	Koupela	Tampouy (Bandeba)
Dayasnore	Kuilpele	Tamse
Didri	Leo	Tanghin
Dindeogo	Lilboure	Tanghin—Dagouma
Fada N'Gourma	Loussa	Tayende
Gana	Manga	Tensobtenga
Gombougo	Masgo	Tiguinkile
Gonga	Mazoara	Timboue
Gossongo	Nagbangre	Toesse
Goubla	Nagnesna	Touanga
Goumse	Nagreongo	Toudou
Goundou	Namassa	Toundou (Bouglare)
Goundrin	Natchaboani	Tuili
Guiba (Passibtenga)	Nayalgue	Voko
Guidssi	Nayimi	Wamvousse
Guiere	Nini-Nobere	Wiliga
Guirgo	Niongo	Woumtougdo
Ipelce	Nipui	Yargo
Kalwiga	Nobere	Yelefe
Kambo	Nobili	Yougdri
Kaonghin	Nobse	Zalguire
Kassa	Pawantore	Zangogo
Kaya	Pegwende	Zarougho

Phase 3—Côte d'Ivoire:

Abobo Centre	Matemandia
Aboisso-Ehania V5	Mossikro
Akalekro	Nambezaria
Attoubro Kompore	Ndjemi
Azaguie(Mossidouougou)	Nouveau Buyo (Plateau)
Bakano-B	Okrouyo
Balayo	Ouragahlo
Bonoua-Larabia	Yakasse-Me
Bonoufla	Yanwesso
Cocody-Mermoz	Yaokro
Dabou	Yopougou
Dabou(Boumbouri-Pakinde)	Ziphrin
Grabo(Iboke-V2)	

Annexe C: Critères de confiage

1. Au moins un parent vivant
2. L'enfant n'a pas habité avec son père ou sa mère durant plus de 4 mois de façon continue
3. L'enfant n'a jamais été marié
4. L'enfant n'est pas interné pour raison de maladie, scolaire ou autre
5. L'enfant âgé 5-15 ans au moment du confiage
6. Le confiage soit effectué entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 2000

Annexe D: Liste des autres provinces rurales

Gourma
Houet
Kadiogo
Kenedougou
Koulpelogo
Kouritenga
Les Bale
Oubritenga
Sanmentenga
Sissili

Annexe E: Liste des agents de saisie

<i>Nom et prénom</i>	<i>Dates du travail</i>
BAMBARA Evariste	9/7/01-16/8/01
BATIANO Mariam	22/5/01-6/7/01
BIYEN Rokia	9/7/01-16/8/01
DABIRE Gustave	21/5/01-21/6/01
DRABO Aboubacar	21/5/01-21/6/01
GUISSE Kassim	22/5/01-6/7/01
HIEN Innocent	6/7/01-21/7/01
KAFANDO Fanta	17/6/01-16/8/01
KINDA Amelie	9/7/01-16/8/01
KONE Mohamed	12/6/01-18/7/01
OUEDRAOGO Sanou Viviane	21/5/01-16/8/01
PARKOUDA Hortense	22/5/01-6/7/01
POODA Valerie	17/6/01-16/8/01
POODA Valerie	5/10/01-18/10/01
TRAORE Daouda	12/6/01-18/7/01
TRAORE Frank	9/7/01-16/8/01
TRAORE Frank	5/10/01-18/10/01
TRAORE Hubert Barka—Superviseur	21/5/01-21/10/01
TRAORE Issouf	22/5/01-6/7/01

TRAORE Lamine	7/7/01-30/9/01
ZONGO Hassan Ahmed	9/7/01-16/8/01

Annexe F: Questionnaires pour la première phase

Annexe G: Questionnaires pour le retrouvage rurale (au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire)

Annexe H: Questionnaires pour le retrouvage urbaine